



Hélène Collongues

Présidente et fondatrice de l'Association IKAMAPEROU

a besoin de l'aide financière de la SECAS

POUR LA CONSTRUCTION EN URGENCE D'UNE VOLIERE POUR ACCUEILLIR DES ARAS

Qui sont de plus en plus nombreux à arriver au Centre d'IKAMAPEROU

(lire le texte d'Hélène ci-dessous)



VOUS VOULEZ PARTICIPER A LA SAUVEGARDE DE CES OISEAUX

FAITES UN DON POUR LA CONSTRUCTION DE LEUR VOLIERE

- **Par chèque à l'ordre de la SECAS** (en indiquant au dos « don pour IKAMAPEROU ») à envoyer à SECAS MNHN – CP31 – 75005 PARIS
- **Par l'intermédiaire de notre site Internet secas.org** (paiement par PayPal sécurisé)
- **En espèces à déposer à notre boutique** de la Ménagerie du Jardin des Plantes.

Si vous n'êtes pas adhérent de notre association, indiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu fiscal début 2024

Nom – Prénom – Adresse postale - Tél - adresse E-mail

Date et lieu de naissance – Profession.

***ET GRAND MERCI POUR L'ASSOCIATION IKAMAPEROU
ET POUR TOUS LES OISEAUX QU'ELLE SAUVERA***



Demande d'IKAMAPEROU pour la construction D'UNE VOLIERE POUR RECEVOIR DES ARAS

Etant donnée l'accélération des confiscations d'animaux par les autorités (cf. Lutte antitrafic, confiscations, transferts), nous faisons actuellement face à un besoin croissant d'espace pour accueillir des oiseaux de différentes espèces (aras, amazones, conures, piones, toucans et toucanets, touis) confisqués chaque mois en quantité.

Le choix d'accepter de recevoir ces oiseaux apparaît inévitable.

*Beaucoup de centres de sauvegarde au Pérou ont dû récemment fermer leurs portes faute de moyens due à la crise sanitaire de la Covid-19 et **nous sommes le seul centre vers lequel peuvent maintenant se tourner les autorités locales.** Dans ce contexte, notre refus aurait pour conséquences non seulement le ralentissement des interventions et confiscations de la part des autorités, mais aussi la libération immédiate et non contrôlée de ces oiseaux pourtant incapables de voler (plumes des ailes coupées par les trafiquants), voire leur euthanasie par les autorités. Pour recevoir et soigner ces oiseaux dans les meilleures conditions de réhabilitation jusqu'à leur libération, nous prévoyons :*

La construction d'une volière métallique de 12 x 12 x 6 m (coût total : 11 700 €), pour accueillir la dizaine, et certainement bientôt plus, d'aras de différentes espèces (Ara macao, Ara ararauna, Ara chloropterus).

Cette volière viendra remplacer la volière actuelle (10 x 10 x 5 m) construite en 2019, en bois et filet de pêche, qui nécessite déjà une rénovation complète.

La construction de cette nouvelle volière constitue un investissement à long terme. En effet, le choix d'une structure et d'un grillage en métal galvanisé est nécessaire pour assurer une véritable résistance dans le temps au climat tropical et aux puissants becs des aras.

Hélène Collongues

